



RAPPORT D'ACTIVITÉS ET BILAN SOCIAL 2023

1. Composition de l'Organe d'Administration

Présidente : MORTIAUX Laure
Vice-Présidente : QUADENS Isabelle
Trésorière : PIRET Yvette
Secrétaire : SPIEGELS Sonia
Administrateurs : DRZYMALA Antoine
MORETTO Marilène
RADEMAEKERS Cécile

2. Membres de l'Asbl 2023 :

membres effectifs – membres adhérents
Soit membres au total

3. Historique et raison sociale

L'idée de se rencontrer, partager, fêter autour de la Place Constantin Meunier est née en 2012 à l'initiative de plusieurs habitants. Le Comité Meunier s'est constitué en asbl le 18 février 2015.

L'association a pour but l'amélioration de la vie du quartier, de son environnement et de sa convivialité, avec, par et pour les habitants et toute personne ayant une activité dans le quartier (e.g. d'ordre professionnel, culturel, social, éducatif, commercial ou récréatif), ainsi que la promotion du développement durable et d'un aménagement du territoire et d'urbanisme qui répondent aux besoins des habitants, la protection du patrimoine et de l'environnement, la défense de la nature et des espaces verts, la participation à la démocratie locale et la formation continue, dans une perspective de mixité sociale, culturelle et générationnelle.

L'association concerne le quartier des environs de la Place Constantin Meunier – notamment, la Place Constantin Meunier, la rue de la Mutualité, la rue Meyerbeer, la rue Rodenbach, la rue du Zodiaque et les avenues Molière et Albert partiellement.

4. Actions menées et réalisées depuis la création de l'asbl

• 2015 - Notre histoire : Oui au classement de la Villa Dewin et son jardin !

Le Comité s'est impliqué dans le dossier du classement et la défense de l'hôtel Danckaert et son jardin, réalisés en 1922 par l'architecte J-B. Dewin et situés au 33 rue Meyerbeer (ci-après « Villa Dewin »). L'ensemble a été racheté en 2014 par un promoteur qui compte y bâtir un complexe immobilier sur la parcelle du 35, entraînant l'abattage de tous les arbres à haute tige à front de la rue de la Mutualité. A travers une campagne baptisée « Notre Histoire », le Comité a soutenu la proposition de la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) de classer la Villa Dewin et l'entièreté de son jardin. En juillet 2015, le Gouvernement entame la procédure de classement de la Villa et d'une partie seulement du jardin d'origine.

- **2016 – Mobilisation contre le 1er projet immobilier Immograda**

Suite au classement partiel du 7 juillet 2016 et à la mobilisation du quartier dans ce dossier, le promoteur abandonne son projet et revend la parcelle du 35, rue Meyerbeer à la société gantoise Immograda. Celle-ci introduit rapidement une demande d'urbanisme (51 appartements et 67 parkings abattage de 28 arbres à haute tige), pour laquelle la Commission de concertation rendra un avis défavorable unanime.

- **2017 – Avis conforme de la CRMS / Entretien de la roseraie du jardin Dewin**

Plusieurs membres du Comité créent un collectif citoyen « *Le patrimoine, ça nous regarde* » pour alerter l'opinion publique et les politiques sur la proposition du Gouvernement régional de supprimer l'avis conforme de la CRMS. Suite à une grande mobilisation et une audition au Parlement bruxellois, l'avis conforme a été maintenu. Par ailleurs, constatant l'état déplorable du jardin classé de la Villa Dewin, un petit groupe de riverains, se réunit pour entretenir la roseraie à front de rue.

- **2018 – Marronniers de l'Avenue Albert / Demande d'extension du classement du jardin Dewin**

L'année 2018 a débuté avec une mobilisation rassemblant plusieurs comités de quartier forestois et uclois en réponse à l'élagage drastique des marronniers de l'avenue Albert. Dès le printemps, les séances de jardinage se sont poursuivies dans le jardin Dewin, ce qui a permis de prendre conscience de la nécessité de protéger ce lieu. Suite à des recherches historiques sur le jardin d'origine, le Comité dépose une demande d'extension du classement auprès de Bruxelles Urbanisme & Patrimoine, sur base de faits nouveaux (conception du jardin selon le nombre d'or et les suites de Fibonacci, attribution éventuelle à Dewin, filiation avec l'école du Nouveau jardin Pittoresque).

- **2019 – l'année des recours/ 2ème Projet immobilier sur le site Dewin**

L'année 2019 a été marquée par une nouvelle opposition à la demande de permis d'urbanisme de la société Immograda sur le site Dewin, qui s'est soldée par un avis défavorable unanime de la Commission de concertation. Le Comité a introduit deux recours : un recours administratif à l'encontre de la décision de Bruxelles-Environnement d'octroyer le Permis d'Environnement à Immograda (recours gagné : permis annulé) et un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre la décision d'irrecevabilité de la demande d'extension du classement.

- **2020 – l'année confinée**

Pendant le 1er confinement liée à la crise du Covid, avec l'accord du propriétaire de la Villa Dewin, le jardin est ouvert ponctuellement à quelques familles du quartier. Cette initiative a permis de confirmer la nécessité d'un espace vert public à proximité dans ce quartier dense.

- **2021 – l'année des projets**

Nouvelle enquête publique concernant la troisième mouture du projet Immograda sur le site Dewin, prévoyant 30 appartements, 33 parkings et l'abattage de 21 arbres à haute tige : 281 réclamations et une pétition de plus de 5000 signatures lancée par le Comité ont appelé les autorités régionales et communales à refuser la demande de permis d'urbanisme et l'abattage des arbres centenaires, mais aussi à pérenniser l'ensemble du jardin Dewin. Dans la foulée, le comité a déposé auprès d'URBAN une nouvelle demande d'extension du classement à l'entièreté du jardin. Avec les riverains, il a proposé un projet citoyen innovant, visant à faire du site Dewin un pôle culturel attractif et ouvert, centré sur la promotion du patrimoine bruxellois, tant architectural qu'environnemental, afin de lui donner une utilité collective. Ce projet a été présenté au Secrétaire d'Etat Pascal Smet et a rencontré un vif intérêt auprès du Cabinet Maron et des associations oeuvrant pour la préservation du patrimoine. Le 27 septembre, les représentants du Comité ont été entendus par la Commission du Développement Territorial du Parlement Bruxellois, dans le cadre du droit de pétition.

En parallèle, le comité a suivi avec vigilance le projet de réaménagement de la Place Meunier et a interpellé les échevins impliqués à plusieurs reprises. Il a par ailleurs également continué ses activités festives.

- **2022 : Année festive**

Le début de l'année 2022 a démarré sur un ton festif avec un apéro sur la Place Constantin Meunier, à la suite de l'annonce de Pascal Smet de proposer au Gouvernement régional d'entamer la procédure de classement du jardin Dewin. Le 22 juillet 2022, le Gouvernement entame la procédure de classement de la partie ouest du jardin, excluant encore les parties nord et sud de la parcelle. Cela va à l'encontre de la proposition du Comité, de celle de la CRMS et de la Commune de Forest, qui souhaitent l'inclusion de la partie nord dans le périmètre de classement, pour des raisons patrimoniales et environnementales.

Au mois de mars, les travaux de réaménagement de la Place Meunier ont débuté. Malgré le fait que le comité n'était pas favorable à cette transformation de la place, il s'est impliqué en veillant à la bonne exécution des travaux et a interpellé les échevins responsables à plusieurs reprises. Le Comité s'est réjoui de l'installation du Compost collectif Molière, rendue possible grâce au subside de Bruxelles Environnement (Inspirons le quartier, 2021). Le Comité a continué en parallèle ses activités informatives et festives, avec notamment la participation à la brocante VDK, le soutien au groupe « Meunier inspiré » dans ses actions « café balai » et au groupe pilote du Compost Molière, la fête du quartier lors de la journée sans voiture, ...

En décembre, le Comité a organisé un marché de Noël solidaire, en faveur de l'asbl l'Ilot, pour célébrer les 100 ans de la Villa Dewin, avec les propriétaires et les riverains, dans une ambiance années folles !

- **2023 : Année de vigilance...**

2023, c'est une année de vigilance, en attente du classement définitif du jardin... Mais attente ne signifie pas pour autant se croiser les doigts !

En mars 2023, la Galerie Maniera s'installe dans la Villa Danckaert, donnant ainsi une nouvelle vie à ce beau patrimoine, ce qui réjouit les riverains et le Comité, dont certains membres continuent par ailleurs à entretenir la roseraie. Souhaitant faire comprendre aux autorités l'importance d'inclure la partie nord dans le périmètre de classement, le Comité poursuit ses recherches et les communique à Urban, à la CRMS et aux représentants politiques à la région et à la commune. Plusieurs questions parlementaires ont été posées à ce sujet. En effet, de nombreuses photographies datées des années 1922 à 26, ont été redécouvertes dans les archives de la famille Danckaert, attestant le fait que l'aménagement de l'entièreté du jardin est bien contemporain de la construction de la Villa. La CRMS remet un avis favorable sur la proposition de classement, tout déplorant l'exclusion des parties nord et sud.

En parallèle à la mobilisation pour la protection du site Dewin, le Comité a tenu un stand à la brocante VDK du 21 mai pour donner une certaine visibilité à ses actions. Il continue à soutenir les actions du Compost Molière, avec notamment la participation aux Compost days, organisés par Bruxelles Environnement et Worms asbl. La traditionnelle fête quartier a eu lieu le 17 septembre, lors de la journée sans voiture. Une fois de plus, ce fut un succès !

En novembre 2023, la Secrétaire d'Etat Ans Persoons vient visiter la Villa et le jardin, l'occasion pour elle de se rendre compte de la réalité du terrain et pour le Comité, de lui expliquer les enjeux et le parcours de ce long combat citoyen pour la protection de l'ensemble du site. Un classement en bonne voie !

5. Événements, rencontres et Interventions du Comité en 2023

- Janvier-décembre: Suivi de l'entame de classement de la partie non classée du jardin Dewin
- 14/01 : Réponse favorable de la Commune de Forest pour l'installation d'une boîte à livres sur la place Meunier
- 21/01 : Réforme du RRU : co-signataire du communiqué de presse à l'initiative de IEB, Natagora, Arau, Bral,...
- 29/01 : Café balai/ramassage des déchets avec le groupe Meunier inspiré
- 12/02 : Participation au rassemblement pour la nature et la biodiversité à Bruxelles
- 4/03 : Ouverture de la Galerie Maniera dans la Villa Dewin
- 21/03 : Aménagement des parterres de fleurs aux abords de l'école Nos Enfants
- 3/04 : Rédaction d'un complément d'information envoyé à Urban et CRMS suite aux découvertes des archives de la famille Danckaert
- Avril- mai : suivi du projet Boite à livres sur la Place Meunier – annulation des ateliers de fabrication
- 19/04 : Avis favorable de la CRMS sur l'entame de classement de la partie non classée du jardin Dewin
- 21/05 : Brocante VDK avec un stand du comité
- 02/06 : Apéro balai/ramassage des déchets avec le groupe Meunier inspiré
- 04/06 : CompostDay au Compost Molière: Séance d'info et apéro
- 25/06 : Assemblée Générale de l'Asbl Quartier Meunier - Espace 125
- 26/06 : Participation à l'émission Quartiers sur BX1 radio
- 02/07 : Participation à la séance d'information de l'asbl « We are nature »
- 17/07 : Séance de jardinage à la Villa Dewin
- 17/09 : Apéro-Fête du quartier sur la Place Meunier
- 04/10 : Alerte Urban et CRMS sur le non-entretien du jardin classé par son propriétaire
- 11-12/11 Séance de jardinage à la Villa Dewin
- 15/11 : Visite de la secrétaire d'Etat Ans Persoons au jardin Dewin

6. Communication

Le Comité communique et relaie les informations du quartier à ses membres par le biais d'emails (liste d'environ 400 personnes) et via son site : www.notrehistoire.be, sa page Facebook : Constantin Meunier, son groupe Facebook : Forest/Quartier Meunier-Notre histoire, son compte Twitter/X: @ClassementOui et sa page Instagram : quartier.meunier. Les articles de presse sont à consulter sur notre site : <https://www.notrehistoire.be/presse> ainsi que nos communiqués et interpellations : <https://notrehistoire.be/communication>

7. Situation financière

• Comptes 2023

Soldes des mouvements financiers en 2023 (hors subside CompostMolière):

- Total Recettes 2023 : **1.430 €**, dont **1.085 €** de cotisations, 145 € dons et legs, et subside extraordinaire de 200 €.
- Total Dépenses 2023: **1.410,74 €** pour frais de fonctionnement (pas encore de frais d'honoraires pour l'avocat).

Les recettes servent à couvrir les frais de fonctionnement (administration, communication et divers) et les frais d'honoraires (avocats, experts).

Solde de l'année 2023 en équilibre : **19,26 €**

Solde 2023 «CompostMolière» : **502,88 €**

Solde en banque au 31/12/2023 de 9.880,26 € dont 9.377,38 € pour l'asbl.

• Perspectives 2024

- Recettes : **1.550 €**, dont **1.350 €** de cotisations et **200€** de dons ou participations récoltées lors d'activités.
- Dépenses : **3.700 €** de frais de fonctionnement dont budget maximum exceptionnel de **2.300 € (fête**

Dewin – les détails seront donnés en AG).

- Provision : 1.500€ frais d'honoraires.

Total en banque : 7.730 €

Il resterait un solde de 5.730 €, si on utilise la provision de 1.500€ pour les frais d'honoraires et en cas de recours éventuel et le solde de 500 € au bénéfice du subsidé Compostmolière.

En cas de besoin, on peut toujours envisager la possibilité d'une levée de fonds ponctuelle.

8. Prospectives 2024

- Suivi de l'entame du classement du jardin de la Villa Dewin
- Suivi de l'avenir du site Dewin
- Soutien au groupe du Compost Molière
- Hommage à Jacqueline Harpman, avec pose plaque dans l'entrée du 1, Place C.Meunier
- Installation d'une boîte à livres sur la Place Meunier
- Fête du classement de la partie ouest du jardin Dewin
- Organisation d'une brocante de quartier rue Rodenbach et à l'Espace 125, le dimanche 8 septembre, organisée par Didier et le Comité
- Fête du quartier le 22 septembre, lors de la journée sans voiture en septembre
- Proposition de végétalisation du mur de clôture du jardin Dewin, rue de la Mutualité
- Proposition de participation à la rédaction d'une revue sur la Villa Dewin, avec la Galerie Maniera.
- Intervention dans les dossiers de demande de permis d'urbanisme (par lettres ou/et en commission de concertation) pour toute demande qui pourrait avoir un impact sur le quartier, sur l'environnement et sur la ville en général.

Conclusion

L'année 2023 a surtout été une année de vigilance et d'attente de la décision de classement de la partie non classée du jardin Dewin. Le Comité est resté vigilant quant au périmètre du jardin proposé au classement et a sollicité les pouvoirs publics (région, commune, CRMS) pour inclure la partie nord dans le périmètre de classement. Le classement définitif sera acté en 2024.

Le Comité souhaite continuer à organiser des activités et événements, afin de préserver et améliorer la convivialité du quartier Meunier avec l'implication de tou.te.s !

Fait à Bruxelles, le 24 mai 2024

L'Organe d'Administration du Comité du Quartier Meunier asbl

Comité du Quartier Meunier asbl

Siège social : 21, rue de la Mutualité – 1190 Bruxelles
quartiermeunier@gmail.com - www.notrehistoire.be

Compte bancaire : BE84 0017 5021 5759